

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2014

Le 22 mars 2014 à 9.00

au Centre Culturel des Sourds, avenue de Provence 16, à Lausanne

PREMIERE PARTIE : ENSEMBLE DES MEMBRES

Membres présents : Catherine D , Anne-Claude P, Laurence T, Maude L, Cécile P, Dominique M de A, Mathilde R, Florence T, Isabelle S, Fernande G, Stéphane G, Micaël P, Christel M, Angélique R, Sylvie R.

1. Accueil

- Excusés : Séverine, Isabelle A, Florence B., Marie-Magdeleine, Cathy, Marie-Jo, Melanie, Erika, Françoise, Philippe, Caroline, Christelle Morisseau., Nathalie, Françoise, Evelyne en retard

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition de traiter le point « Fonction de l'ARILS » en fin d'assemblée afin de pouvoir traiter tous les autres points d'abord.

3. Nomination d'un scrutateur

Anne-Claude P. se propose.

4. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 09 mars 2013

Le PV est accepté avec demande des corrections orthographiques suivantes :

Maude avec E et D.Martins Araújo

Corriger Anny en A-Claude.

5. Rapport du comité

MC lit le rapport du comité et rappelle que la présidence se fait à tour de rôle.

Listing des tâches effectuées par le comité

VM se pose la question du droit de retransmission des infos contenues dans le journal de l'AFILS aux membres de l'ARILS ? Après échanges, il semble que ça ne pose pas de problème car c'est un abonnement d'association.

Le rapport du comité sera mis en pièce jointe au PV.

6. Rapport des comptes

L'année 2013 s'est relativement bien passée avec un bénéfice dû à un retour d'argent de Procom datant de 2010 de CHF 3'500.

Les cotisations sont identiques à l'année passée.

Pour 2014, retour au système précédent de versement des parts de solidarité.

7. Rapport de vérification des comptes

Isabelle S. et Laurence T. proposent d'accepter les comptes.

Pour 2014 Isabelle S. continue ce mandat de vérificatrice avec A-Claude P. et Florence T. sera suppléante.

8. Décharge du Comité

Décharge est donnée au comité pour l'année 2013.

9. Admissions / Démissions

- Admission 2013 : Stéphane Gobert
- Démission 2014 : Caroline Golay, Françoise Rickli (reste membre passive)

10. Formation d'interprète

- Y a-t-il des remarques suite à la réponse de l'ARILS envoyée suite au mail de certains interprètes concernant cette formation?
- Remarques : Martin C. refait l'historique de la formation d'interprètes en Suisse romande. Accréditation en cours au sein de la HES-SO. Les contenus ne sont pas encore enterrinés. A-Claude P. refait un résumé des modules déjà en discussion. Cette formation sera un DAS avec crédits ad hoc.
- Dominique M. de A. reproche l'information tardive donnée par l'ARILS et notamment à son email évoquant la formation. Il a dû attendre 9 jours.
Angélique R. ajoute que le comité fait de son mieux avec peu de membres et que les membres de l'Arils doivent aussi faire confiance au comité et à ses diverses démarches, 9 jours lui semble acceptable pour une réponse.
- Beaucoup de questionnements sur les futurs enseignants sourds et entendants qui interviendront dans cette formation ? Martin C. répète qu'il est beaucoup trop tôt pour ces interrogations.
- Proposition d'élection d'autres représentants ? Les membres expriment leur confiance envers les 2 représentants choisis : Martin C. et A-Claude P. Rappel d'Isabelle S et de Stéphane G. de faire les choses en transparence pour la suite et garder un œil sur l'avancement du projet et proposition de voter éventuellement pour un groupe de travail mais dans un second temps.

11. Minimum d'heures annuelles d'interprétation

Tentative d'unification des critères requis pour être membre au sein de l'ARILS, BGD et ILISSI. Points repris lors des séances annuelles à Lucerne entre les 3 associations.

12. Formation continue

Une deuxième formation VV niveau 1 sera proposée cet automne puis une formation niveau 2 en 2015 et il reste des places pour la formation avec Joni Oysterman en septembre, cette dernière, selon le nombre de places restantes, sera proposée aux collègues des autres régions linguistiques.

13. Commission équivalence

Il fut très difficile de trouver des stages pour S.Ketari. Elle a raté l'équivalence mais ne souhaite pas se représenter, cependant nous n'avons pas d'information officielle de sa part.

Echange sur les critères requis pour pouvoir accueillir un stagiaire. Il est important que l'interprète qui accueille ait un minimum de 2 ans d'expérience en Suisse car seuls l'acquisition de la LS Suisse romande et les helvétismes sont évalués.

14. Enquête santé

Séverine G souhaite rendre la responsabilité de l'enquête santé par manque de temps. L'enquête 2013 n'a d'ailleurs pas pu être faite.

A-Claude propose de retrouver l'enquête électronique via Monkey Survey qui avait été mise en place.

Ces archives sur les maux des interprètes sont très utiles.

Dominique M de A se propose de reprendre la responsabilité de l'enquête santé.

Stéphane G. informe qu'il a un livret de résultats de recherches européennes sur ce thème reçu il y a quelques années à l'EFSLI.

15. EFSLI

Le résumé de l'AGM et des conférences et workshops faisant 6 pages il est remis en annexe au PV.

16. Blog ARILS

Tout le monde est d'accord sur le fait que le Blog n'est pas efficient, mais une « vitrine » pour l'ARILS est importante ; cependant c'est un énorme travail et nous payons toujours l'inscription de ce blog.

A-Claude se propose de créer un site, mais pas seule. En 2013 la même question s'était posée de remettre ce travail à un webmaster externe mais le problème reste qu'il faut toujours une personne relais au sein de l'ARILS, et personne ne s'est présenté.

A-Claude P propose de créer un groupe de travail afin de créer ce site. Elle se propose avec Mathilde R et Isabelle S se réuniront pour la création de ce site. A-Claude P se charge tout de suite de réserver www.arils.ch ou autre appellation proche.

17. Fonction de l'ARILS

Parfois se pose la question de la part de certains membres de l'utilité de l'ARILS. Valérie M exprime selon elle l'utilité de l'Arils. Maude L reconnaît l'utilité de l'Arils mais manque de temps pour s'investir.

A-Claude P dit que ce phénomène n'est pas propre à l'Arils. Mathilde R trouve que la part formation continue est moindre par rapport à l'aspect syndical.

En 2014 le comité changera car Lorette G et Martin C avaient déjà annoncé leur démission l'année passée. Des forces vives sont nécessaires.

18. Divers

A-Claude a 5 divers : elle a retrouvé d'anciens documents et les remet sur place. Remerciements à Stéphane G pour sa vidéo. Demande d'explication sur les nouveaux locaux de Renens (Centre de Jour et Service itinérant en surdité = les ChemainS)

La liste des interprètes pour police et tribunaux avec mise à jour des coordonnées des ILS sera envoyée à tous afin d'y apporter les corrections nécessaires.

Qui souhaiterait s'initier à signécriture afin d'utiliser Signpuddle au mieux ? s'adresser à A-Claude si intérêt .

MERCI A TOUS POUR VOTRE PRESENCE.

Pour le procès verbal : Lorette G.